

**Financement des  
manifestations scientifiques**

**Commission de la recherche du Conseil académique  
du 9 février 2016  
Délibération 2016/02/CR-006**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;*

*Vu l'appel d'offres relatif aux manifestations scientifiques 2016 ;*

*Vu les candidatures réceptionnées ;*

**Après avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche allouent des subventions pour les manifestations scientifiques suivantes :**

**Article 1 :**

Soutien financier pour les manifestations scientifiques suivantes :

- Toulouse onco-week 2016, avis favorable pour un montant de 1 400 €
- Workshop international sur la mission Rosetta, avis favorable pour un montant de 1 400 €
- 1<sup>er</sup> forum international du management international du transport aérien, avis favorable pour un montant de 800 €

**Article 2 :**

- Les membres déclarent irrecevable la demande concernant Summer-school on medecine,

**Article 3 :**

L'examen de la demande concernant GALF est reporté en l'absence de précisions suffisantes.

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prends pas part au vote : 0

Toulouse, le 11 février 2016

Le Président



  
**Jean-Pierre VINEL**